

Vos questions / nos réponses

Test urinaire pour présence de THC

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/02/2012 23:37

Bonjour, je me suis fait contrôler samedi soir pour conduite sous état d'ivresse, taux d'alcoolémie : 0.43 ; pourtant je n'avais bu qu'un verre dans la boite, une vodka redbull, j'aurai jamais pensé être positive, cela vient peut-être du fait que je n'avais pas mangé. Ce qui m'inquiète, c'est la visite médicale lors de la restitution de mon permis.. J'ai fumé, du moins j'ai tiré 2 lattes sur un join de cannabis le samedi avant de sortir, je n'avais jamais fumé auparavant mais les week-end je vais chez des amis qui eux fument régulièrement, du coup est-ce que je deviens fumeur passif ? et surtout combien de temps faut-il pour éliminer le THC de mon urine ?

Mise en ligne le 29/02/2012

Bonjour,

Pour les mêmes quantités d'alcool absorbées, le taux d'alcoolémie peut effectivement, en fonction de la constitution de chacun, être différent d'une personne à l'autre. Chez un même individu, ce taux peut aussi être variable en fonction du fait notamment d'avoir mangé ou pas.

En ce qui concerne vos inquiétudes concernant la visite médicale pour le restitution de votre permis, si une recherche de THC devait se faire vous en seriez prévenue.

Si ce dépistage avait lieu, sachez que le THC reste visible dans les urines jusqu'à 5 jours chez un fumeur occasionnel comme c'est votre cas. Le fait de cotoyer, même régulièrement, des fumeurs de cannabis ne pourrait pas rendre ce test positif, à moins que vous absorbiez de grandes quantités de fumées, dans des pièces non aérées.

Cordialement.
